

# ONG : acteurs et projets

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

## Présentation

---

Ce cours se divise en deux parties.

Une première partie intitulée « Positionnements et outils des ONG » sera dispensée par des intervenants travaillant en ONG. Ils apporteront aux étudiants une connaissance de leurs secteurs d'intervention et une compréhension du positionnement de leur organisation à l'intérieur de ces secteurs. Ils présenteront et apprendront également aux étudiants à utiliser un certain nombre de leurs outils concrets de travail, tels les techniques d'éducation populaires, les méthodes de recherche participatives ou de diagnostic du territoire.

Une deuxième partie intitulée « Environnement et développement dans les pays du Sud », dispensée par un enseignant chercheur se centrera sur le travail des ONG spécialisées dans le domaine de l'environnement et œuvrant dans les pays du Sud. Il vise à présenter et analyser certains des enjeux et controverses auxquels sont aujourd'hui confrontés les professionnels de la protection et de la conservation de la nature. Il s'attachera d'abord à montrer comment la généalogie naturaliste et coloniale de la conservation de la nature imprime sa marque sur les politiques contemporaines. Du point de vue de l'idéologie, d'abord, puisque les parcs et réserves naturelles procèdent d'une conception de la conservation des forêts et de la faune exclusive des humains, ce qui ne va pas sans tensions et conflits dans les pays où ces sanctuaires peuvent représenter jusqu'au tiers du territoire national, comme en Zambie ou au Zimbabwe.

Du point de vue des structures et des organisations, ensuite, puisque le monde de la conservation reproduit les inégalités Nord/Sud, entre les sièges suisses et américains des grandes ONG – comme WWF, WCS – qui élaborent, avec les gouvernements et dans l'enceinte des organisations internationales, des politiques et des objectifs, et leurs opérateurs du Sud, exécutants de programmes décidés ailleurs. Du point de vue des pratiques, enfin, où les opérateurs de la conservation se voient déléguer par les États l'administration de régions entières ou de ressources précieuses, qu'il s'agisse de certifier les forêts pour mieux en assurer l'exploitation et la mise en marché, comme en Indonésie ou en Malaisie, ou de déployer pour policer les frontières des réserves des écogardes qui ont tous les atouts de milices privées, comme en Afrique équatoriale. Bien entendu, ces aspects suscitent également des critiques et des protestations. De la part de pôle contestataire des ONG, animé par des organisations comme Greenpeace ou les Amis de la Terre, mais également de la part de populations qui s'estiment lésées par des politiques qui les excluent. Ces critiques ont donné lieu à des réponses, à l'image des pratiques de conservation participatives qui visent à intéresser les populations locales aux bénéfices tirés du tourisme et de la chasse, ou bien de la promotion de « cultures indigènes » réifiées susceptibles de s'accorder avec la protection des écosystèmes menacés. Elles ont aussi débouché sur des impasses, dès lors que la protection de la biodiversité s'est souvent avérée moins rentable que l'agriculture, ou que la définition des contours des « populations autochtones » ou du contenu des « cultures indigènes » que l'on s'attachait à promouvoir s'est révélée problématique. A travers ces différents exemples, il s'agit enfin de proposer quelques clés de compréhension plus générales sur les thèmes qui animent aujourd'hui les mondes du développement et de la coopération.

## Évaluation

---

Contrôle continu